

Sur la côte orientale, nous avons de bonne heure compris les avantages du transport des avions en Europe et la nécessité de défendre Terre-Neuve et le Labrador, aussi bien que le danger de les laisser sans défense. De bases établies dans les Provinces maritimes, au Labrador et à Terre-Neuve, nous avons fourni la protection de nos avions aux convois et nous avons fait la chasse aux sous-marins. Nous avons étendu nos lignes de protection aérienne bien au delà de nos rives, et, de concert avec notre marine canadienne, nous avons assumé la responsabilité de protéger le nord-ouest de l'Atlantique. Nos avions et nos hydravions amphibies et nos hydravions survolent le nord de l'Atlantique, du Labrador au Groenland et bien au delà. Et enfin, plus loin encore outre-mer, nous avons envoyé des milliers de nos hommes sur les théâtres de cette guerre mondiale. Nous en avons en Islande, dans les Hébrides, en Birmanie, dans l'Inde, en Egypte et en Italie. Nous envoyons nos aviateurs la nuit au-dessus de l'Europe. Nous attaquons et battons l'Allemagne au cœur même de la puissance nazie. Voilà ce que fait le Canada dans la guerre aérienne.

Le Canada fait sa part, et cette part est égale à celle de n'importe quelle autre nation du Commonwealth et, compte tenu de sa population, elle est aussi égale à celle de l'un quelconque de ses Alliés.

Voilà ce que le monde devrait comprendre.

Voilà ce que la population du Canada devrait savoir.

Le Canada a le droit d'être fier de son aviation militaire.

(Le crédit est réservé.)

Rapport est fait de l'état de la question.

VIANDE

SUSPENSION DU RATIONNEMENT—DÉCLARATION DE L'ADJOINT PARLEMENTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

M. D. C. ABBOTT (adjoint parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si la Chambre y consent, je ferai une déclaration au sujet du rationnement de la viande.

Il y a trois semaines, on a soulevé à la Chambre la question de savoir si le rationnement de la viande devait être continué, et le ministre des Finances a répondu que le problème serait étudié à la lumière des conditions actuelles.

Les raisons fondamentales du rationnement de la viande au Canada doivent être bien comprises. Notre production de viande a toujours été amplement suffisante pour les besoins

[L'hon. M. Power.]

de la consommation intérieure. Ce rationnement avait pour double objectif de constituer un surplus de viande pour l'exportation afin de satisfaire les besoins urgents et essentiels du Royaume-Uni, puis d'assurer une distribution rationnelle des approvisionnements destinés à la consommation canadienne. Je dois dire que notre but n'est pas seulement d'aider à alimenter la population du Royaume-Uni, mais aussi toutes les forces armées ravitaillées par le Royaume-Uni, y compris les forces canadiennes outre-mer. Nous voulons continuer de satisfaire ces besoins urgents et essentiels.

Au cours des dernières semaines, néanmoins, des surplus de viande hors de l'ordinaire se sont constitués au Canada. La seule existence de ces surplus n'est pas une raison suffisante pour suspendre le rationnement de la viande s'il est démontré que nous pouvons les transporter vers les ports et outre-mer.

Après avoir étudié la situation présente, le Gouvernement a constaté qu'actuellement l'approvisionnement de viande mise en marché, sans compter le montant requis pour les besoins de la consommation intérieure au présent taux de consommation, dépasse nos moyens disponibles de les diriger vers les débouchés d'exportation, et qu'en conséquence il ne reste qu'à suspendre temporairement le rationnement de la viande.

Voici un bref exposé des faits:

1. Il s'est produit de fortes mises en marché de tous les types de bétail durant ces derniers mois, et l'on peut s'attendre que cet état de choses se maintienne pendant les prochains mois. Durant les huit premières semaines de l'année 1944, les boucheries inspectées au Canada ont abattu 780,000 porcs, 50,000 bêtes à cornes, 10,000 veaux et 30,000 moutons de plus qu'au cours des semaines correspondantes en 1943. Ces chiffres accusent une augmentation, sur l'année 1943, de 80 p. 100 pour les porcs, 50 p. 100 pour les bêtes à cornes, 20 p. 100 pour les veaux et 35 p. 100 pour les agneaux et moutons. Ce n'est qu'au prix d'immenses difficultés que les salaisons ont pu, matériellement, faire face à un volume d'affaires si remarquablement accru.

2. A la suite de ces déplacements en masse du bétail, les services d'entreposage et de transports se sont trouvés sérieusement encombrés. Les dernières données recueillies démontrent qu'il y a plus de 102 millions de livres de viande dans les glaciers, presque le double de l'an dernier à la même date, et au-delà de 65 p. 100 du chiffre habituel à cette époque de l'année. En plus de l'entreposage de la viande, il nous faut voir aussi à la frigorification d'autres denrées importantes. Nous n'avons